

25. Par groupes de deux ou trois, des parlementaires et des membres du personnel ont interrogé individuellement des détenus, des gardiens, des médecins, des agents de classement, des psychiatres, des psychologues, des épouses d'agents et des citoyens intéressés. Ils ont pénétré dans des cellules et parlé à travers des fentes de portes, ont souvent dû prêter l'oreille aux chuchotements de certains détenus qui craignaient des représailles non seulement contre eux, mais contre les gardiens qui voulaient faire leur travail, mais qu'on accusait de sympathiser avec les prisonniers.

26. Plus de 2,000 détenus et membres du personnel ont été interrogés de cette façon. Le Sous-comité a visité 24 institutions dont 17 au Canada—y compris les sept institutions à sécurité maximale—Dorchester, Laval, le Centre de développement correctionnel, Archambault, Millhaven, Saskatchewan et Colombie-Britannique. Dans le but d'obtenir un aperçu d'ensemble du système correctionnel fédéral, le Sous-comité a étudié les institutions à sécurité minimale et moyenne, les centres médico-psychiatriques, les centres communautaires de correction et la nouvelle institution à sécurité moyenne de Mission (C.-B.).

27. Afin d'explorer de nouvelles possibilités et des idées différentes, et afin d'établir des points de comparaison, les membres du Sous-comité ont visité le meilleur établissement psychiatrique à sécurité maximale du pays, soit Oak Ridge à Penetanguishene (Ontario) et se sont rendus aux États-Unis où ils ont visité sept établissements administrés par le fédéral ou par les États.

28. Lorsque des crises ont éclaté à Millhaven et au CDC de Laval, des équipes de députés membres du Sous-comité se sont rendues pour enquêter sur place.